

MAISON MÉDICALE

À LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

REJOIGNEZ L'ÉQUIPE MÉDICALE ET PARAMÉDICALE
DU NOUVEL ÉQUIPEMENT DE SANTÉ

OUVERTURE PRÉVUE FIN 2022



DEMANDE D'INFORMATIONS

Communauté d'agglomération
Coulommiers Pays de Brie

Tél. 01 60 22 37 22

E-mail : maison.medicale@coulommierspaysdebrie.fr

www.coulommierspaysdebrie.fr



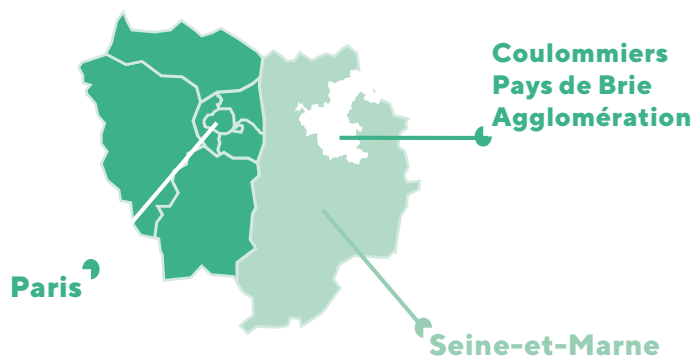
SITUATION GÉOGRAPHIQUE

La maison médicale est située à La Ferté-sous-Jouarre, l'une des 54 communes de l'agglomération **Coulommiers Pays de Brie**

Réputée pour son cadre de vie naturel et son patrimoine, l'agglomération Coulommiers Pays de Brie est le trait d'union entre Paris et les espaces ruraux plus à l'Est. Le territoire profite d'une situation privilégiée aux portes du Grand Paris et au cœur du projet du Parc Naturel Régional (PNR) Brie et des Deux Morin.

LES ATOUTS DE L'AGGLOMÉRATION :

- Un cadre de vie préservé et une qualité de vie
- Une proximité des infrastructures francilienne
- Une attractivité économique et touristique
- La richesse de son terroir et de sa gastronomie
- Un territoire connecté, avec le déploiement de la fibre optique à l'habitant.



LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

66 km de Paris - 30 km de Marne-la-Vallée -
19 km de Meaux - 16 km de Coulommiers

LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE, UNE VILLE DE NATURE ENTRE MARNE ET MORIN

- 2 grands jardins publics
- 2 bois « Espace Naturel Sensible »
- 2 haltes fluviales

UN PASSÉ HISTORIQUE RICHE, UN PATRIMOINE À DÉCOUVRIR

- L'Hôtel de Ville
- L'église Saint-Étienne-Saint-Denis
- Le centre d'art et le musée Planson
- Le patrimoine meulier
- Le théâtre municipal

DES SERVICES AUX HABITANTS

- 1 multi-accueil et 1 crèche familiale
- 1 Relais Petite Enfance
- 4 écoles maternelles
- 4 écoles élémentaires
- 3 collèges (Public/Privé)
- 2 lycées (Public/Privé)

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT

Le bâtiment est composé de plusieurs volumes et distribué sur deux niveaux (en rez-de-chaussée et en R+1), pour une surface totale de 1 182 m².

Il sera construit en maçonnerie sur une partie du rez-de-chaussée et les circulations communes et en ossature bois sur l'autre partie du rez-de-chaussée et à l'étage.

Il sera accessible au public et répondra aux normes s'appliquant aux ERP de 4^{ème} catégorie

Les cabinets médicaux au RDC :

- des locaux distribués sur la périphérie du volume du RDC, de 20,15 m² à 24 m²
- des salles d'attente en position centrale avec éclairage zénithal.

Le laboratoire au RDC :

- un large hall d'accueil et d'attente d'environ 80 m²
- des locaux de prélèvement distribués sur une partie, de 8,50 m² à 12 m²
- des bureaux et locaux personnels distribués sur l'autre partie, de 8 m² à 15 m²

Les cabinets paramédicaux au R+1 :

- des locaux distribués sur la périphérie du volume au R+1, de 14 m² à 70 m²
- des zones d'attente en position centrale avec éclairage zénithal.

Tous les cabinets seront équipés de mobilier adapté à la patientèle et largement vitrés sur l'extérieur afin de favoriser au maximum un éclairage par une lumière naturelle.

